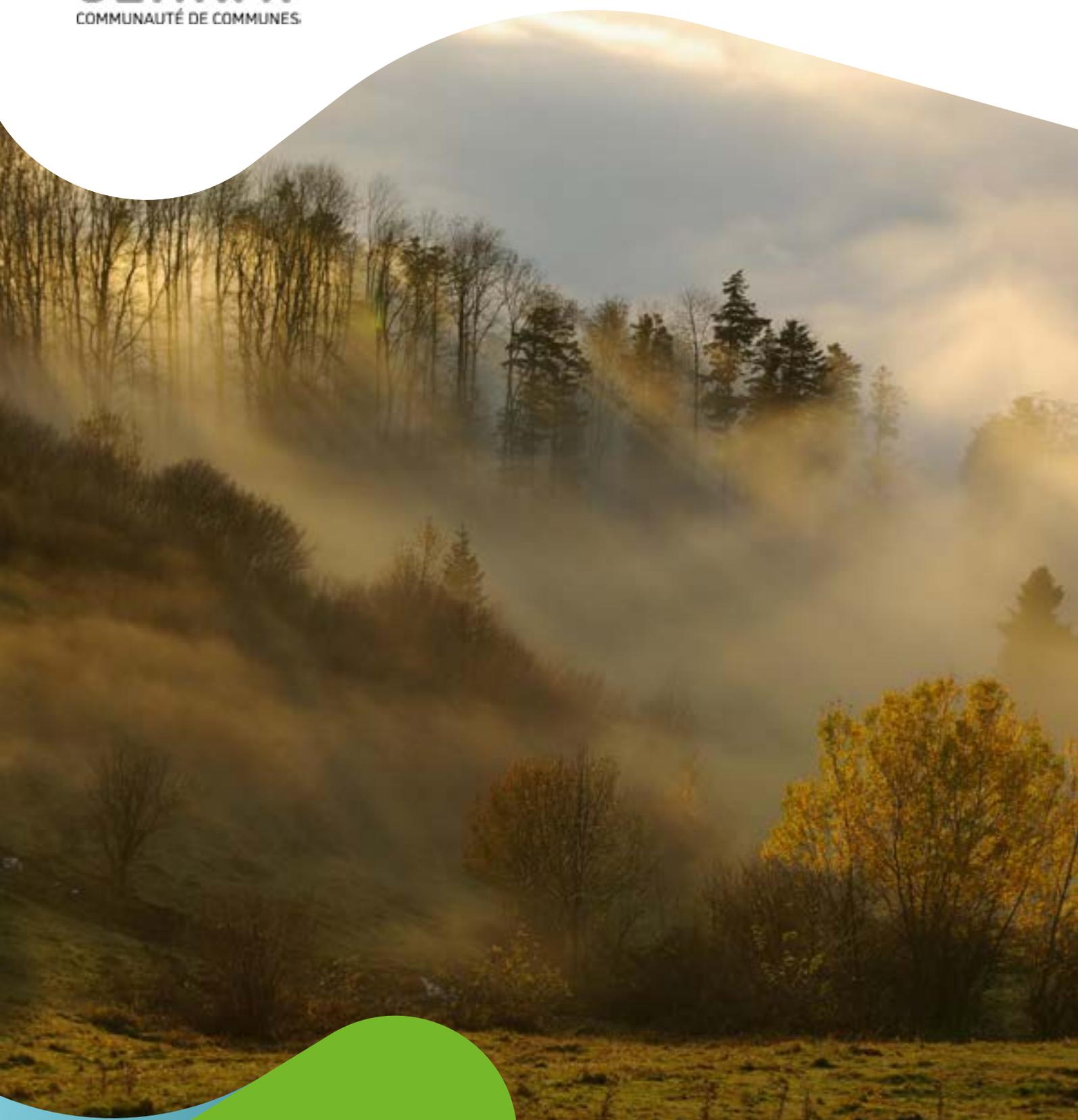




Rapport 2022 annuel d'activités



Sommaire

4	- Édito	20	- L'environnement
5	- Le territoire	23	- L'habitat et l'accessibilité
6	- Les élus	26	- L'eau et l'assainissement
8	- Les moyens généraux	28	- Le patrimoine bâti et l'éclairage public
10	- Les finances	29	- La petite enfance
13	- Les ressources humaines	31	- Le sport
15	- Le développement économique	33	- La culture
17	- Le développement touristique		

En 2022 :



9

séances du Conseil
de Communauté



99

délibérations



17

réunions de bureau



37

décisions de bureau



24

avis du bureau



28

décisions du Président

ÉDITO

2022 restera sans conteste une année charnière, une année de reprise après la crise de la COVID 19 qui aura impacté non seulement 2020, mais également 2021 dans l'exécution de nos projets pour le territoire.

2022 fut donc riche en poursuite de réflexion, mais également en concrétisation.

Tout d'abord, c'est la reprise ou le démarrage de nombreux travaux :

- le barreau reliant la RN66 et la RD33,
- le dépôt de permis de construire de l'ancienne gare d'Aspach-Michelbach,
- le démarrage des travaux de la première piste cyclable reliant nos agglomérations entre elles,
- la concrétisation du projet de renouvellement urbain du quartier Bel-Air à Cernay,
- l'amorce du projet de la nouvelle crèche d'Aspach-Michelbach qui pourra accueillir 24 enfants

2022 aura également été un retour à la normalité dans de multiples domaines et surtout pour notre territoire dans le domaine du tourisme et de la culture :

- reprise d'une saison culturelle normale avec des Espaces Culturels intégrés pleinement à la CCTC
- organisation des festivités de Noël dans des conditions optimales avec le retour de toutes les activités habituellement proposées
- et en général une reprise du tourisme avec les navettes d'hiver et des crêtes qui nous permettent d'aller admirer nos magnifiques paysages, un Train Thur Doller qui fait retentir à nouveau son sifflet dans nos campagnes, et des propositions riches et variées pour amener la culture vers les différentes communes de notre territoire.

Mais 2022, nous a aussi amené à nous poser de nombreuses questions sur nos façons d'utiliser les énergies. En effet, après la crise de la COVID19, la crise énergétique a fait son apparition pour les raisons que nous connaissons et nous sommes à nouveau contraints de nous adapter : rénovation de l'éclairage public, extinction nocturne demandée par les communes ou encore plan de sobriété sous l'impulsion de l'État, les décisions ont été parfois difficiles à prendre, mais elles ont été prises en concertation et en pleine conscience pour le bien de notre territoire.

Les défis de cette année 2022 ont tous été relevés et c'est avec fierté que je peux vous présenter toutes les actions menées par les services de la CCTC à travers ce document.

Bonne lecture à toutes et tous.



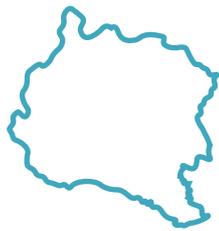
François HORNÉY
Président de la CCTC



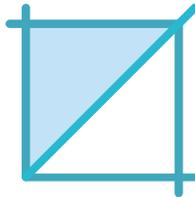
Le territoire



37 388
habitants



16
communes



157,8 km²
superficie

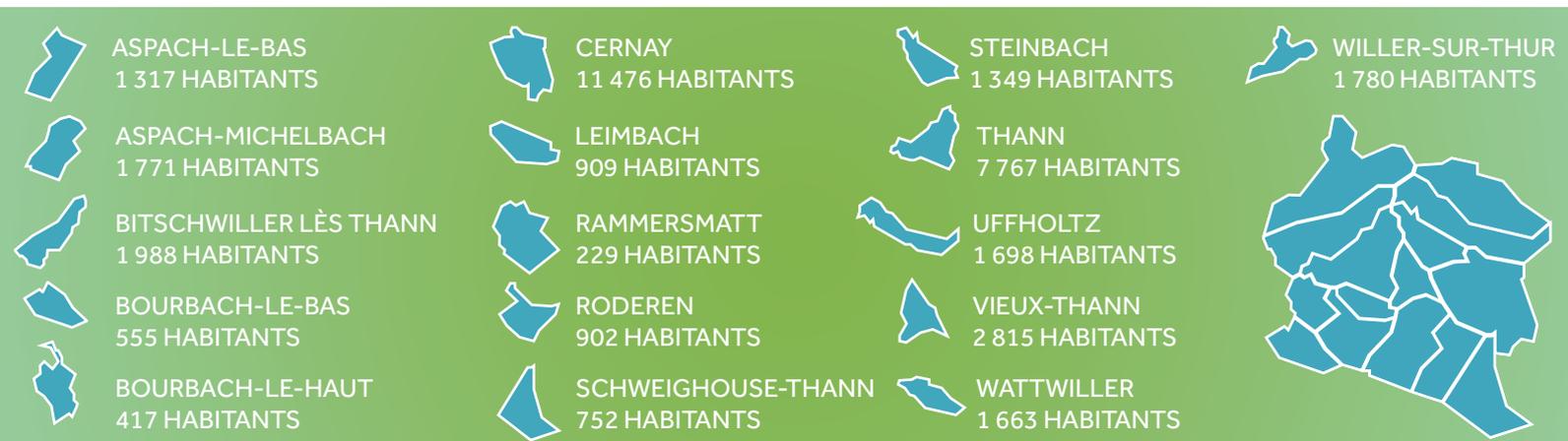


1 200
entreprises

16 communes, un territoire en commun

Située dans la région Grand Est, en sud Alsace, la Communauté de Communes de Thann-Cernay (CCTC) rassemble 16 communes, aux caractéristiques géographiques différentes. Dans ce territoire se côtoient plaine alsacienne, piémont et montagne vosgienne.

Ici, l'industrie de pointe côtoie l'agriculture, la viticulture, l'artisanat, le tourisme, le commerce et les services. Ensemble, ces différents domaines d'activités contribuent à rendre ce territoire attractif en alliant l'expérience à l'innovation.





TROMBOSCOPE DES ÉLU·E·S

VICE-PRÉS



Michel SORDI

1^{er} Vice-Président

Chargé des infrastructures de l'eau et de l'assainissement



Gilbert STOECKEL

2^{ème} Vice-Président

Chargé de l'administration générale et du patrimoine bâti



Jérôme HAMMALI

3^{ème} Vice-Président

Chargé de l'économie



Marc ROGER

4^{ème} Vice-Président

Chargé des Finances



Daniel NEFF

5^{ème} Vice-Président

Chargé des équipements sportifs et de loisirs



Joël MANSUY

6^{ème} Vice-Président

Chargé du tourisme

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS



Bruno LEHMANN

1^{er} Conseiller Délégué

Chargé du développement des mobilités douces



Philippe ZIEGLER

2^{ème} Conseiller Délégué

Chargé de la gestion de l'Office du Tourisme de Thann-Cernay



Danièle WEBER

3^{ème} Conseillère Déléguée

Chargée de la gestion de l'abri-mémoire et de la représentation du CMNHWK

CONSEILLERS COMMUNAIRES



Maurice LEMBLE



Pierre-Marie KOLB



Benoît HAAGEN



Rémi DUCHÊNE



Matthieu ERMEL



Cédric SCHTRUTT



Séverine FRITSCHY



Michelle BEDNARSKI



Dominique STEIGER



Fabienne SCHAFFNER



Charles SCHEBELN



Guy STAEDELIN



Samira HOMRANI



Jean-Pierre CHOLYAY



Président de la CCTC

MEMBRES



7^{ème} Vice-Président
Chargé de
l'environnement et
des déchets



8^{ème} Vice-Président
Chargé de
l'aménagement
du territoire et du
logement



9^{ème} Vice-Présidente
Chargée de
la petite enfance



10^{ème} Vice-Président
Chargé de la
communication
et du numérique



11^{ème} Vice-Président
Chargé de
la culture



4^{ème} Conseillère Déléguée
Chargée de la lecture
publique et de l'opération
«Noël au Pays de Thann
Cernay»



5^{ème} Conseiller Délégué
Chargé de
la régie forestière



6^{ème} Conseillère Déléguée
Chargée de
l'animation culturelle



7^{ème} Conseillère Déléguée
Chargée de
la santé





Les moyens généraux

La documentation et l'archivage

Le service Archives et Documentation a établi les différents registres pour l'année 2022 (arrêtés, délibérations et décisions) de la CCTC, aux fins de reliures réglementaires.

Une mission de 14 jours de l'archiviste itinérante du Centre de Gestion du Haut-Rhin a eu lieu du 14 octobre au 25 novembre 2022 (+ 5 jours supplémentaires du 16 au 30/1/2023) pour traiter l'arriéré des archives communautaires de l'ex. SIVOM et Communauté de Communes de Cernay.

Ce travail archivistique a permis :

- de répertorier et coter environ 25 ml d'archives définitives, venues compléter les fonds,
- d'éliminer environ 12 ml de documents
- l'actualisation de l'inventaire de ces deux fonds d'archives.

Une destruction réglementaire et sécurisée des archives communautaires a eu lieu le 02/02/2022 par la société NEUTRALIS pour un volume d'environ 38 ml d'archives (selon un bordereau d'éliminations établi le 20/12/2021 par le service et visé par le Directeur des Archives d'Alsace en date du 06/01/2022).

Les services communautaires ont fait appel au service des Archives en 2022 pour :

Fonds concernés :
 Ex. SIVOM de Thann et Environs
 Ex. SIVOM de Cernay et Environs
 Ex. Communauté de Communes du Pays de Thann (CCPT)
 Ex. Communauté de Communes de Cernay et Environs (CCCE)
 Communauté de Communes de Thann-Cernay (CCTC)



10 ml
d'archives versées



5
dossiers consultés



33
dossiers recherchés

Établissement de bordereaux de versement, puis classement définitif ou dans les éliminables.

Établissement de fiches d'emprunt des dossiers consultés.

Consultation immédiate des dossiers et/ou copie des documents recherchés.

Les assurances : prévenir les risques et gérer les sinistres

Le service Affaires Juridiques et Commande Publique gère les contrats d'assurance de la communauté de Communes Thann-Cernay.



La Commande Publique : garantir la sécurité juridique et l'optimisation de l'achat public

La mission du service Commande Publique est de veiller à l'application de la réglementation relative à l'achat public, notamment en matière de mise en concurrence.

Son rôle consiste, en collaboration avec les services, à élaborer les dossiers de consultation des entreprises, à lancer les procédures de mise en concurrence, à choisir l'offre la mieux-disante en fonction de critères prédéfinis, à notifier les marchés aux entreprises retenues, à informer les candidats non retenus et à exécuter toutes les obligations administratives en la matière.

En 2022, 28 consultations ont été lancées, dont pour les plus complexes : un concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle crèche, un appel d'offres ouvert pour un accord-cadre à marchés subséquents de fourniture et d'acheminement d'électricité, et deux procédures de délégation de service public (d'une part, pour la production et la distribution d'eau potable du secteur de Thann, d'autre part pour l'assainissement collectif sur le secteur de Thann et pour la gestion de la station de traitement des eaux usées).

La Communauté de Communes a conclu en 2022, 53 marchés ou accords-cadres, répartis entre 32 entreprises ou groupements d'entreprises.

Ces marchés ont concerné des domaines variés. Nous pouvons notamment citer :

- en matière de travaux : la réhabilitation du clos couvert de l'ancienne gare d'Aspach-Michelbach, l'aménagement d'itinéraires cyclables, et divers

travaux sur les réseaux d'alimentation en eau potable, d'eaux usées et d'éclairage public.

- En matière de fourniture : l'acquisition d'une solution pour le système d'information géographique.
- En matière de services : les contrôles annuels obligatoires des extincteurs et des installations électriques et de gaz, la maintenance des systèmes de sécurité et incendie de nos bâtiments.

Par ailleurs, un marché réservé aux structures d'insertion par l'activité économique a été signé pour l'entretien d'espaces verts ; et un accord-cadre réservé aux structures employant des travailleurs handicapés a été signé pour la fourniture de papier.

La liste des marchés supérieurs à 25.000 euros HT conclus en 2022 est consultable à l'adresse suivante : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Les affaires juridiques : garantir la légalité des actes, suivre les évolutions réglementaires et gérer les contentieux

Le service assure un rôle de conseil juridique pour les services communautaires. L'assistance juridique porte sur la rédaction de différents actes, courriers et conventions, en collaboration ou non avec les services concernés.

Le service a aussi la charge du suivi des contentieux en lien avec les cabinets d'avocats, 6 contentieux en instance, dont 4 ont été soldés en 2022.

Il gère également les cessions et acquisitions immobilières et les constitutions/radiations de servitudes/charges.



Les finances

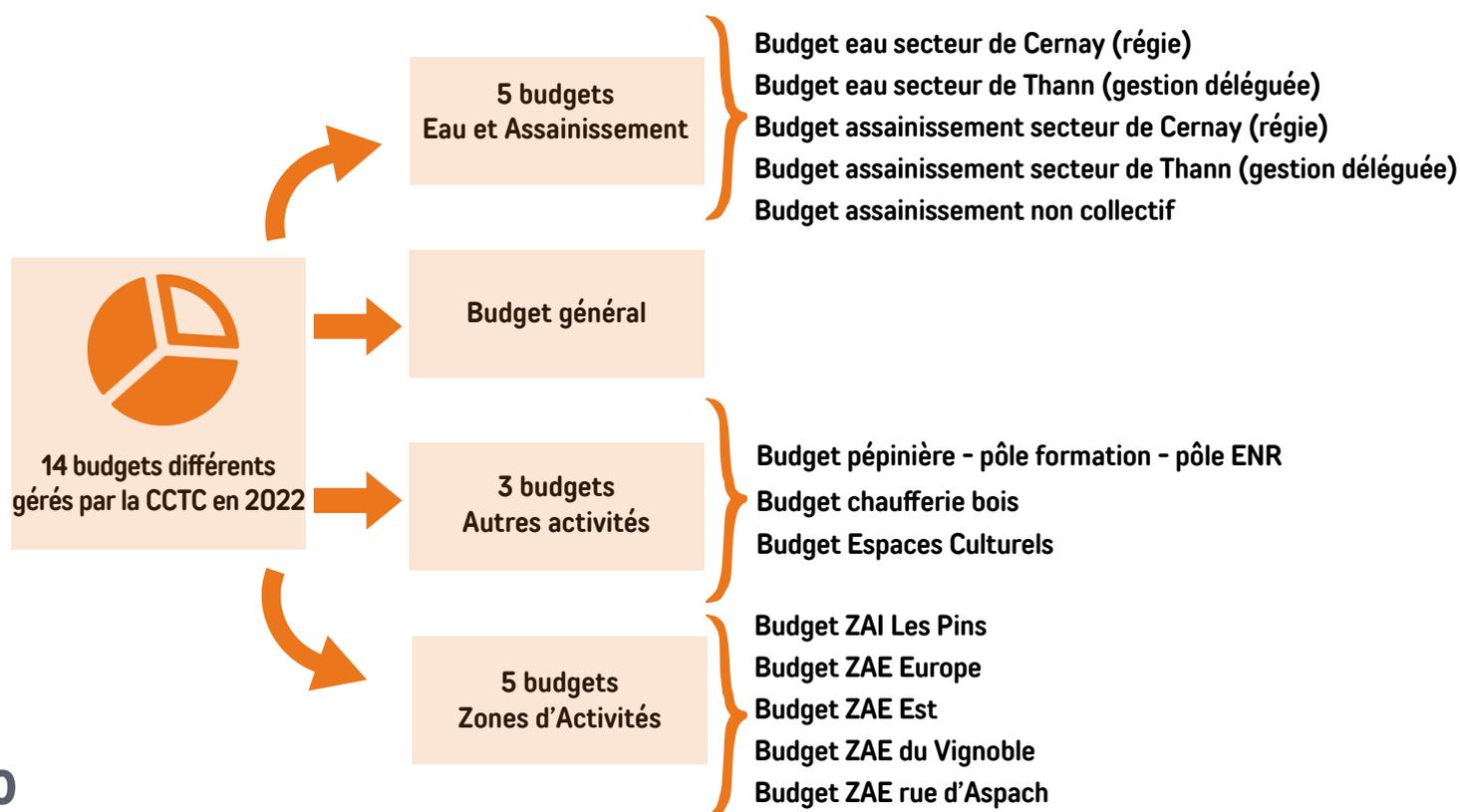
Le budget communautaire et son exécution

Le Conseil de Communauté a adopté le 2 avril 2022 un budget primitif consolidé de l'ordre de 84,8 millions d'euros, dont 49,4 millions d'euros pour le budget principal.

Les budgets intègrent des actions aussi diverses que les transports, la petite enfance, le tourisme, l'élimination des déchets, l'éclairage public, l'accueil des gens du voyage, les équipements structurants

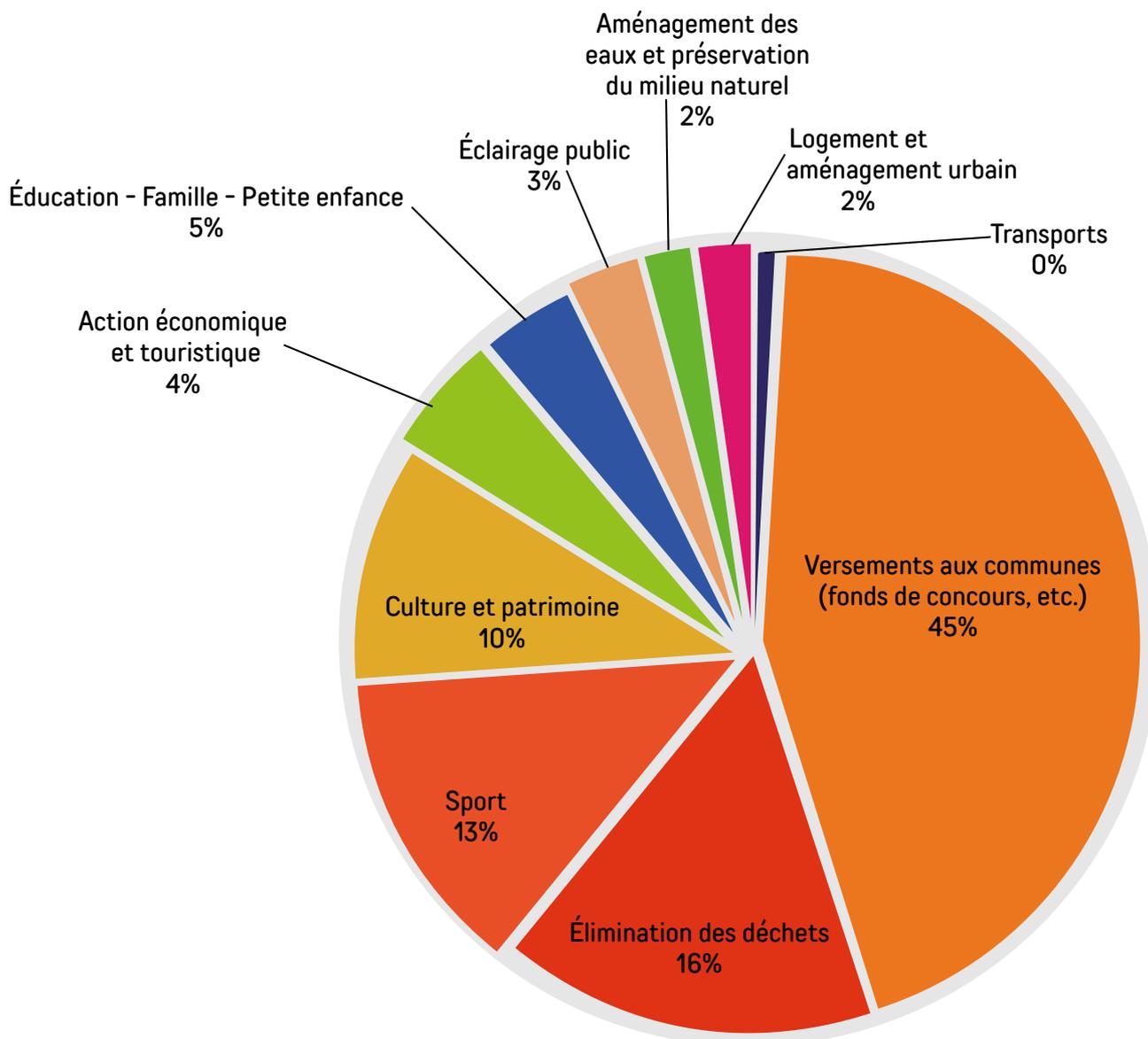
tels que les médiathèques, les salles de spectacles du Relais et du Grün, les piscines et les gymnases, le site du Silberthal à Steinbach, l'Abri-Mémoire à Uffholtz, l'eau, l'assainissement, la station d'épuration de Cernay, les zones d'activités et les actions de développement économique, l'Embarcadère et le Pôle ENR (pépinières et hôtels d'entreprises).

Le budget de la Communauté de Communes est composé de 14 budgets différents :



Le budget communautaire finance ainsi un ensemble important d'actions et de services à la population. Les principaux postes de dépenses du budget primitif principal 2022 (montants en € TTC fonctionnement + investissement) se présentent comme suit sur le graphique. À noter que le reversement aux communes des attributions de compensation (8 800 000 €) n'est pas compris.

Principales dépenses du budget général en % en 2022



L'exécution budgétaire 2022 a conduit à mandater 28,9 M€ en dépenses de fonctionnement et 4,3 M€ en dépenses d'investissement pour ce qui est du budget principal, soit un total de 33,2 M€.

Pour les budgets annexes, 23 M€ ont été mandatés. Ce volume d'activité représente près de 9 600 mandats et titres au titre de l'exercice 2022.

Les dépenses à caractère général (chapitre 011) réalisées du budget principal sont en augmentation sur 2022 par rapport à 2021 (+12 %). Cette augmentation provient essentiellement de dépenses de fonctionnement d'une année complète pour la nouvelle piscine de Cernay (+ 175 000 €) et des frais d'entretien du réseau d'éclairage public en

partie externalisé en 2022.

Les principaux investissements du budget principal concernent le financement des projets des communes via le fonds de concours, le programme annuel de travaux d'éclairage public, la fin du programme de travaux de construction de la nouvelle piscine intercommunale à Cernay, le démarrage d'études pour la construction d'une nouvelle crèche, voies cyclables, travaux à la gare d'Aspach-Michelbach et divers travaux et équipements de nos bâtiments.

La fiscalité, les dotations et les fonds de concours aux communes

Le budget 2022 est bâti sur le maintien des taux de fiscalité au niveau de 2021. Dans le cadre de la réforme fiscale, le taux de taxe d'habitation n'est plus voté pour les résidences principales et figé jusqu'en 2022 pour les résidences secondaires.

Pour 2022, les taux votés s'établissent comme suit :

Taxe foncière sur les propriétés bâties	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	Contribution foncière des entreprises
7,55%	16,07%	21,74%

En 2022, le produit total de la fiscalité directe locale est de l'ordre de 18,6 M€.

Le pacte financier et fiscal de la CCTC mis en œuvre depuis 2015 comporte des dispositifs bien distincts : les fonds de concours, la prise en charge partielle de FPIC, le financement du Très Haut Débit, et la mutualisation des services. Une enveloppe annuelle de fonds de concours de 3 282 M€ est ouverte aux communes. Cette enveloppe est garantie et reconduite tous les ans, tant que le pacte perdure.

En 2022, le Bureau a examiné et validé près de 120 projets des différentes communes. Environ 3,165 M€ ont été alloués pour ces projets.

Plus de 700 projets ont déjà pu être financés depuis 2015 pour un montant d'environ 23,77 M€.

Les dotations de l'État

Entre 2014 et 2017, la CCTC a supporté une baisse significative de ses dotations, accompagnée d'une hausse constante des prélèvements.

À partir de 2018, la dotation de l'État a progressé grâce à la perception de la dotation d'intercommunalité à nouveau positive (282 k€ en 2022).

L'ensemble des prélèvements de l'État est en légère diminution par rapport à l'année passée (-32 k€).

Démarches pluriannuelles en matière de finances et de fiscalité

L'année 2022 a conduit de la Communauté de Communes à :

- Poursuivre la maîtrise des charges de fonctionnement, malgré une conjoncture économique défavorable avec le début de l'envolée des prix de l'énergie et des matières premières, afin de pouvoir préserver un autofinancement suffisant pour la réalisation des projets issus du projet de territoire,
- faire face aux conséquences de la crise économique mondiale (flambée des prix),
- mettre en place un plan pluriannuel d'investissements,
- soutenir les engagements réciproques prévus dans le pacte fiscal et financier, les services et projets des communes membres via les fonds de concours.
- Maintenir au niveau de 2021 les taux de fiscalité locale.





Les ressources humaines

Le service des Ressources Humaines assure la gestion des carrières, des paies, des contrats de travail, la gestion des instances et la formation des agents de la collectivité. La masse salariale reste stable, indépendamment de la reprise des salariés des Espaces Culturels Thann-Cernay (ECTC).

147 agent·e·s au 31/12/2022 dont 138 emplois permanents



40 %

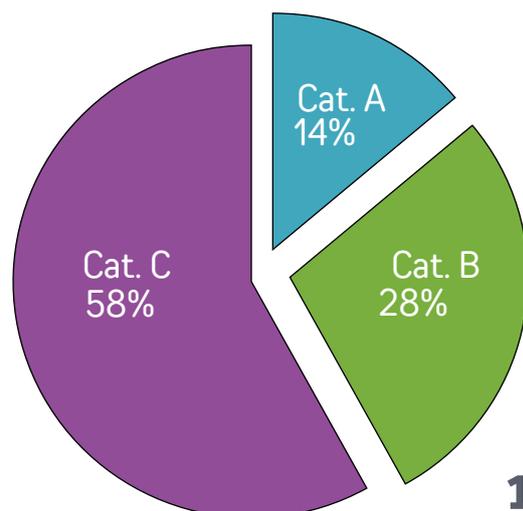


60 %

- 38 agents de la filière administrative
- 50 agents relevant de la filière technique
- 21 agents de la filière culturelle
- 11 agents relevant de la filière sportive
- 14 agents de la filière sociale et médico-sociale
- 3 agents relevant de la filière artistique
- 1 agent relevant de la filière animation

Moyenne d'âge
43 ans
8 départs à la retraite

Répartition
des agents par
catégorie
hiérarchique



Évolution du mode de gestion des Espaces Culturels de Thann-Cernay (ECTC)

Lors de la séance du 26 juin 2021, le Conseil de Communauté de la CCTC a prononcé la cessation de l'exploitation de l'EPIC Espaces Culturels de Thann-Cernay avec prise d'effet des opérations de celle-ci au 31 décembre 2021.

Une nouvelle régie dotée uniquement de l'autonomie financière a été créée et a pris le relais, sous la même appellation « Espaces Culturels de Thann-Cernay » (ECTC), avec effet au 1^{er} janvier 2022.

La dissolution de l'EPIC a entraîné une réorganisation du service impactant le personnel, soumise aux avis du Comité Technique de la CCTC et du Comité Social et Économique (CSE) des ECTC.

Évolution de l'organisation des services

L'organisation des services a évolué en 2022 et se poursuivra en 2023 avec un double objectif d'efficacité et de meilleure coordination.

- Le volet « contrôle de gestion » devient un service à part entière, rattaché au Directeur Général des Services avec comme objectif d'optimiser les coûts de fonctionnement liés aux dépenses énergétiques qui pèsent fortement sur le budget de la Communauté de Communes de Thann-Cernay.
- Le Pôle Technique a été réorganisé de manière à dissocier le service Eau et Assainissement du service Patrimoine. Chaque service possède maintenant son propre responsable. L'ensemble est coordonné par le Directeur Général Adjoint.
- Le Service Patrimoine a également été réorganisé et un nouveau responsable recruté au 1^{er} janvier 2023. Ceci afin de mieux répondre aux enjeux de performances énergétiques des bâtiments de la CCTC. En effet, le patrimoine bâti est conséquent (9 bâtiments ERP - Établissement Recevant du Public) et est soumis à une réglementation contraignante en matière de sécurité et d'incendie.
- Au sein du Service Eau et Assainissement, deux emplois de techniciens seront créés (suite à un départ à la retraite) en 2023 dont un en partie financé par les services de l'État.

Adoption des Lignes Directrices de Gestion (2022 - 2028)

Conformément à la loi de Transformation de la Fonction Publique, les Lignes Directrices de Gestion des Ressources Humaines de la CCTC ont

été adoptées, en juin 2022, après avis du Comité Technique.

Ces Lignes Directrices de Gestion fixent la stratégie et les objectifs de la politique de ressources humaines à conduire au sein de la CCTC pour :

- Promouvoir l'engagement professionnel des agents au service des usagers et autour d'un projet de territoire ambitieux ;
- Contribuer à apporter aux agents une meilleure visibilité sur les orientations et les priorités de la CCTC en matière de ressources humaines ainsi que sur leurs perspectives de carrière.



Prestations sociales

Les prestations sociales de la CCTC comprennent, d'une part, les subventions octroyées au comité des œuvres sociales et d'autre part, la participation de la CCTC à la protection sociale complémentaire des agents. Cela représente 33 098,47 € en 2022.

À compter du 1^{er} janvier 2022, à la suite de l'augmentation des taux de cotisation, la participation employeur a été augmentée de 2 € par agent adhérent au contrat conventionné « risque prévoyance », après avis du Comité Technique de la CCTC.

Par ailleurs, la CCTC prend à sa charge, à hauteur de 50 % de la valeur faciale de 6 €, les titres-restaurant alloués à ses agents. Le nombre de tickets est proratisé en fonction de leur durée hebdomadaire de travail, variant entre 10 et 20 par mois à l'exception du mois d'août. Cette prise en charge représente 19 811 chèques déjeuners pour un montant de 119 370 €.

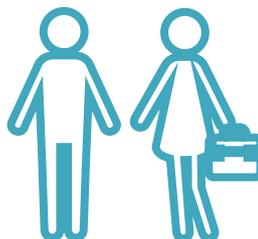




Le développement économique



1 200
entreprises



15 000
emplois

Le développement économique du territoire (industrie, artisanat, commerce, agriculture, tourisme, services) est un axe important pour l'avenir de notre Communauté de Communes. Il est relayé par des politiques en matière de services ou d'accueil des habitants. L'intégration des préoccupations environnementales s'affirme dans les projets et la stratégie de la CCTC, notamment pour les futurs bâtiments construits sur la tranche 3 du PATC.

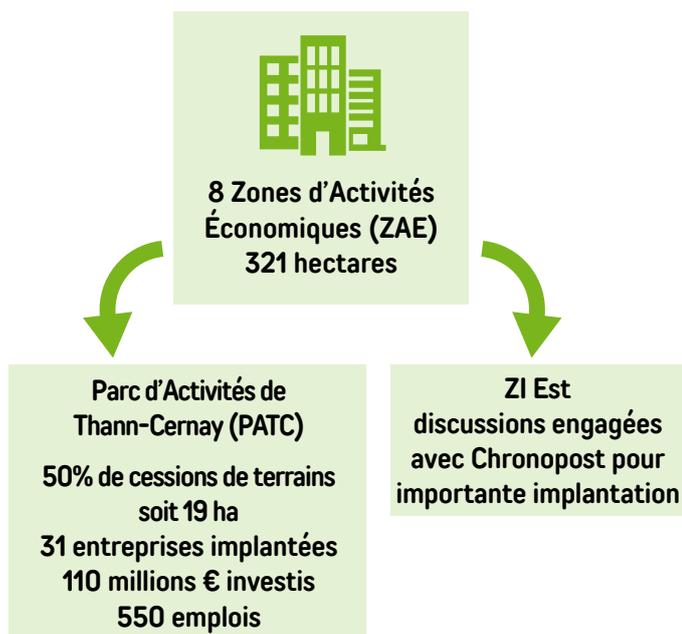
Une stratégie économique pour notre territoire

L'année 2022 a vu plusieurs projets s'initier ou se réaliser :

- Début des travaux relatifs à la réalisation du barreau routier reliant la RN66 à la RD33. Ce nouvel axe permettra de relier le PATC depuis le rond-point « Alba » à Vieux-Thann, tout en allégeant la circulation sur la RN66.
- Lancement d'une étude réalisée par l'ADAUHR concernant la stratégie d'aménagement et de commercialisation de la future ZAE rue d'Aspach à Cernay.

Les lieux d'accueil pour les entreprises

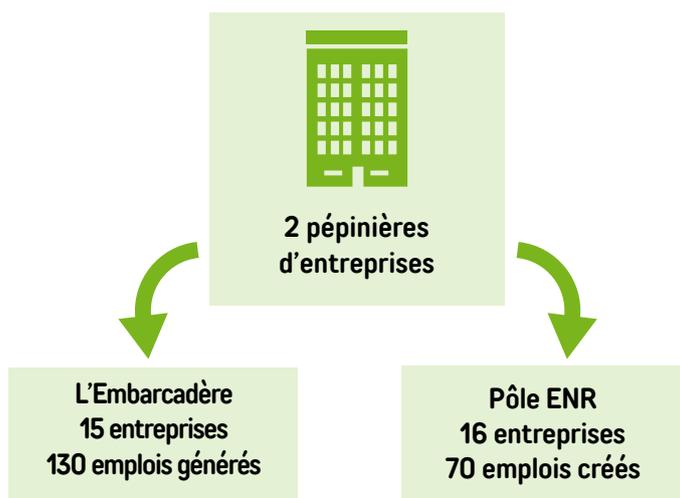
Les zones d'activités économiques



L'entreprise John Cockerill a également débuté les travaux pour la réalisation d'une unité de production d'éléments d'hydroliseur servant à la fabrication d'hydrogène vert. Ce projet place notre territoire à la pointe de ce secteur innovant et d'avenir qu'est l'hydrogène.

2023 verra aussi l'implantation de nouvelles entreprises.

Pépinières «L'Embarcadère» et «Pôle ENR»



Une entreprise de l'Embarcadère s'est implantée sur le PATC (CONCEPTCUVE), une a démarré son projet d'implantation sur le PATC (ÉPICÉA), un 3^e projet se réalisera courant 2023 (PROMEVA). Ces implantations rappellent le rôle important des pépinières d'entreprises en matière de renouvellement du tissu économique local.

Plateforme de formation

Les formations s'y déroulent à un rythme soutenu (assistantes de vie aux familles, création d'entreprise...), marquant l'importance d'un lieu de formation décentralisé sur notre territoire.

Commerce

L'opération OCM portée par le Pays Thur Doller, visant à soutenir le commerce et l'artisanat local, s'est déroulée sur notre territoire, et s'est terminée.

5 entreprises en ont bénéficié :

- Carrefour Market à Thann,
- le restaurant La Framboiseraie à Bourbach-le-Haut
- ANCHISI à Bourbach-le-Haut
- Tabac Michel à Thann
- Élégance Bijoux à Thann.

Cette opération représente un investissement global de plus de 300 000 HT de la part des commerçants concernés.

Le montant total des aides (État, Région, CCTC) s'élève à 42 735 €, dont les aides de la CCTC pour un total de 16 054 €.

La participation de la collectivité à cette opération souligne l'engagement et le soutien au commerce local.





Le développement touristique

L'Office de Tourisme de Thann-Cernay (OTTC)

Conformément à la convention de partenariat et d'objectifs 2020-2022, la CCTC a versé une subvention de fonctionnement de 427 975,00 € à l'OTTC.

Fin 2022, la convention entre les deux structures a été renouvelée pour une période allant de 2023 à 2025 afin de poursuivre le travail en commun dans la durée.

En 2022, la CCTC a également accompagné de près l'OTTC dans l'élaboration de son nouveau positionnement (Tourisme Thann Cernay) ainsi que la réalisation des outils de promotion correspondants (site internet, carte touristique).

Taxe de séjour et aide au classement

79 300,10 € de taxe de séjour ont été collectés pour l'année 2022, ce qui constitue un record pour le territoire. Ce résultat confirme le retour définitif des touristes après deux années en dents de scie.

En parallèle, la CCTC a soutenu financièrement 3 hébergeurs au titre de son opération d'aide au classement, dont l'objectif principal est de poursuivre la montée en gamme des hébergements du secteur.

Noël au Pays de Thann-Cernay

La CCTC a dépensé 38 462,99 € dans la promotion de la manifestation « Noël au Pays de Thann-Cernay » ainsi que la co-organisation du marché de Noël de Thann.

La communication générale, le recrutement et la mise à disposition de personnel, la sécurisation et la surveillance du marché, la commande de sapins, la réalisation de travaux sur les chalets ainsi que le montage et le démontage de ces derniers représentent les principaux coûts.

Plus de 100 animations de Noël ont été recensées sur l'ensemble du territoire (marchés, concerts, contes, chasses au trésor, ateliers, expositions, visites et balades thématiques), 35 exposants ont répondu présents sur le marché de Noël de Thann et 1 591 personnes ont poussé la porte de l'OTTC.

Préparation des travaux de la gare d'Aspach-Michelbach

Suite à un conséquent travail préparatoire, la CCTC a lancé une consultation relative au marché public de travaux pour la réhabilitation du clos couvert de la gare d'Aspach-Michelbach. Après réception, analyse et négociation des offres, les différents lots ont pu être attribués.

Le coût prévisionnel de ce marché est de 322 045,88 € HT. La CCTC bénéficie d'une subvention européenne FEADER de 70 % dans le cadre de ce projet.

Parallèlement, la CCTC a aussi déposé le permis de construire correspondant à l'opération et obtenu l'autorisation de travaux en décembre 2022, permettant ainsi d'entrevoir un démarrage du chantier en 2023.



Col Attitude au Hundsruck

La CCTC a organisé, en étroite collaboration avec les communes de Bitschwiller-lès-Thann et Bourbachle-Haut ainsi qu'Alsace Destination Tourisme (ADT), une première opération Col Attitude le 3 septembre 2022 au Col du Hundsruck.

L'objectif de cette manifestation était de fermer la route à la circulation motorisée et de la mettre à disposition des cyclistes et des adeptes de mobilité douce. 550 participants ont été comptabilisés.

De nombreuses personnes ont aussi pris part aux autres activités et animations imaginées pour l'occasion : promenade avec des ânes, escape game nature, chasse au trésor, découverte de la sylvothérapie, initiation au trail, sortie en VTTAE, circuit vélo ludique, balade à vélo-taxi adapté, jeux en bois, cors des Alpes, promenade faune et flore, expositions...



Navette d'Hiver de la Vallée de la Thur



Après deux années sans mise en circulation du fait de la crise sanitaire, la navette hivernale permettant de rejoindre le Markstein depuis Cernay a été remise en route fin 2022, en collaboration avec la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (CCVSA).

Anciennement dénommé Navette des Neiges, le dispositif répond désormais au nom de Navette d'Hiver, soulignant ainsi l'évolution du produit et la possibilité nouvelle de prendre la route même en cas d'absence de neige et de fermeture du domaine skiable.

Simultanément, la mise en place d'un système de réservation et de paiement en ligne souligne aussi la volonté de moderniser l'offre de transport et d'attirer une nouvelle clientèle.

Navette des Crêtes

La CCTC a participé au financement du dispositif estival de Navette des Crêtes à hauteur de 5 500 €. La ligne démarant de Thann à destination du Grand-Ballon a accueilli 753 usagers entre le 17 juillet et le 15 août. La Navette des Crêtes est organisée par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) ainsi que la Région Grand Est.

Mine Saint-Nicolas

En plus de verser une subvention annuelle de 3 000 € à l'association Potasse, la CCTC a aussi recruté et mis à disposition de l'association deux guides saisonniers en vue de l'organisation des visites estivales de la mine Saint-Nicolas. Au total, 963 visiteurs ont pu découvrir les galeries de la mine en 2022.



Durant l'été 2022, la CCTC a également fait la promotion des nouveaux outils de valorisation virtuelle de la mine. Cette démarche, entamée en 2021 et d'un coût total de 16 040,86 € TTC (avec une participation de la Collectivité européenne d'Alsace de 20 %), a permis de réaliser une vidéo de reconstitution historique en 3D du système de pompage ainsi qu'une visite virtuelle à 360 degrés de la mine.

Réflexion globale autour du Silberthal

Un groupe de travail a vu le jour avec les agents et élus du tourisme, des affaires culturelles et des équipements sportifs afin d'entamer une réflexion de fond sur le positionnement et l'organisation du site du Silberthal. Le mauvais état de certains bâtiments et les investissements éventuels qui pourraient en découler poussent en effet la CCTC à prendre du recul et à s'interroger sur l'avenir global du site, en lien avec l'ensemble des parties prenantes.

Le Silberthal, un écrin de verdure



Restauration des ouvrages de la cascade de l'Erzenbach

La CCTC a soutenu la Ville de Cernay dans le cadre de la démarche de restauration des ouvrages de la cascade de l'Erzenbach. Cette aide est à la fois financière, avec une subvention de 10 000 € accordée pour l'occasion, mais également technique, avec la mise à disposition de nombreux documents d'archives ainsi que la rédaction de plusieurs textes d'information touristique.

Train Thur Doller Alsace (TTDA)

La CCTC a versé une subvention de 30 000 € à l'association TTDA pour soutenir les travaux nécessaires au bon déroulement de l'activité de train touristique (entretien des bâtiments, fourniture de traverses et de ballast, désherbage et débroussaillage de la ligne...).

Union Sportive Thann Athlétisme (USTA)

La CCTC a accordé une aide financière de 1 000 € à l'USTA dans le cadre de l'organisation de la Festivale de Thann et des Courses du Grand-Ballon. Ces compétitions sportives sont susceptibles d'engendrer des retombées locales et permettent de valoriser une partie de l'offre touristique (sentiers viticoles, itinéraires de trail et de marche santé).

Domaine Saint-Loup et tourisme équestre

Afin de renforcer l'offre de tourisme de nature ainsi que d'élargir les possibilités d'itinérance sur le territoire, la CCTC a accordé au Domaine Saint-Loup un co-financement LEADER de 7 641,64 € devant lui permettre d'améliorer et d'augmenter sa capacité d'accueil des chevaux et des cavaliers (tourisme équestre).

Soutien aux associations du territoire

Neuf chapiteaux, gérés par le Basket Club de Thann (réservation, transport, montage, démontage) sont mis à la disposition des associations tout au long de l'année.

En 2022, 48 chapiteaux ont été loués à des associations du territoire, pour un coût total de 7 200 € (3 825 € pris en charge par la Communauté de communes dans le cadre de son soutien aux associations du territoire, 3 375 € payés par les associations elles-mêmes).

Pour rappel, en 2021, 38 chapiteaux avaient été loués, pour un coût total de 5 700 €.





L'environnement

GERPLAN

Dans la poursuite des années précédentes, la CCTC a mené et accompagné de nombreux projets GERPLAN, tous soutenus techniquement et financièrement par la Collectivité Européenne d'Alsace :



Action « Plantez le décor ! »

- Une nouvelle édition de la commande groupée d'arbustes locaux « Plantez le décor ! » à destination des habitants avec 1 516 arbustes distribués (1 479 en 2021). Ce projet a été réalisé en partenariat avec la CCVSA et la CCVDS ;
- La plantation d'arbres et d'arbustes d'espèces locales à Aspach-Michelbach, à Leimbach ainsi qu'à Thann ;
- La création d'un verger pédagogique à Cernay ;
- La poursuite du programme de sensibilisation à l'environnement dans la plupart des écoles de la CCTC sur les thématiques biodiversité, milieux naturels et paysages, eau et rivière, économie d'énergie et énergies renouvelables ainsi que déchets et écoconsommation. Les interventions sont réalisées en classe et sur le terrain par les animateurs du CPIE des Hautes-Vosges de Wildenstein (conventionnement avec la CCTC) ;

Sensibilisation à l'environnement



- La communication de plusieurs marchés paysans du territoire : marché paysan d'Aspach-Michelbach et marché de nos terroirs à Schweighouse-Thann ;
- La poursuite de la rénovation d'un muret de pierre sèche à Vieux-Thann ;
- La poursuite de l'accompagnement des entreprises volontaires dans une revalorisation écologique et paysagère de leurs sites d'entreprises « Zone NaThur ».



Muret en pierre à Vieux-Thann

Bilan chiffré 2022 des actions communautaires :

- Dépenses : 27 706,13 € TTC (dont 21 150,00 € dédiés au programme d'éducation à l'environnement) ;
- Reste à charge CCTC après subvention de la CeA : 24 428,74 €.

Le service exerce également une veille foncière sur les ventes réalisées en milieux naturels et agricoles pour en informer les communes concernées (conventionnement avec la SAFER) ainsi que l'étude des documents d'urbanisme des communes lors de leur réalisation.

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Engagée dans la réalisation d'un PCAET aux côtés du PETR du Pays Thur Doller, la CCTC est accompagnée par un bureau d'étude pour l'élaboration d'un diagnostic de territoire et la définition d'une stratégie territoriale (sur les sujets : émissions de gaz à effet de serre, adaptation au changement climatique, séquestration carbone, sobriété énergétique, qualité de l'air et développement des énergies renouvelables). Des objectifs à attendre au regard des indicateurs nationaux et européens ont été définis dans chaque thématique abordée qui permettra la définition d'un programme d'actions (transport, résidentiel, industrie, tertiaire et agriculture).

Mobilités

*Fonctionnement 2022
du service de transport à
la demande Nav'Aide*



6^e année du fonctionnement de la Nav'Aide!

Un nouveau marché a été lancé concernant la gestion du service pour deux nouvelles années de fonctionnement (2022 et 2023). Le transporteur sélectionné est AIT MOBILITÉ de Doles.

Le service s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés de déplacement :

- personnes âgées de 70 ans et plus ;
- personnes invalides ou handicapées ;
- personnes à mobilité réduite, permanentes ou temporaires.

Il assure, sur réservation, une desserte adresse à adresse, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 ainsi que le samedi matin de 8h à 12h (sauf jours fériés) avec un véhicule hybride 5 places ainsi qu'un véhicule permettant le transport des usagers en fauteuil roulant en remplacement suivant les demandes.

Nombre de personnes inscrites au service : 414 (+ 10 % par rapport à 2021)

Prix du ticket unitaire : 4,50 € le trajet

Prix du carnet de 10 tickets : 36 €

Résultats :

- Nombre de personnes prises en charge : 3 422 contre 3 096 en 2021 et 2 312 en 2020, soit une

légère hausse de la fréquentation constatée et un service optimisé à son maximum ;

- Taux de groupage : 10 % contre 9 % en 2021 ;
- Destinations principales demandées : Cernay et Thann, essentiellement pour effectuer des courses ou se rendre aux marchés ainsi que pour des rendez-vous médicaux ;
- Principales origines des voyages : Cernay et Thann.

Bilan financier :

Développement des itinéraires cyclables

Coût transporteur (TTC) AIT Mobilité	91 095,44 € (77 246 € en 2021)
Recettes (titres de transport achetés par les utilisateurs à la CCTC ou à bord du véhicule)	12 578 € (10 913 € en 2021)
Reste à charge de la CCTC	78 517,44 € (66 333 € en 2021)

d'agglomération à agglomération

Fin 2022 a vu le démarrage des travaux pour la réalisation de la 1^{re} tranche de création d'un itinéraire cyclable entre Cernay et Aspach-le-Bas/Aspach-Michelbach ; devant l'institut Saint-André. Des acquisitions foncières ont été nécessaires pour le passage de cette voie verte.

Coût tronçon 1 (EUROVIA) : 387 000 € HT.

Ce projet est soutenu par la Collectivité Européenne d'Alsace, l'État dans le cadre du fonds national « mobilités actives » et l'ADEME avec le programme AVÉLO2.

En parallèle, deux études ont été engagées et confiées au cabinet BEREST pour la création de deux nouveaux axes cyclables :

- Entre Roderen et Thann/Vieux-Thann ;
- Entre Aspach-Michelbach et Vieux-Thann.

Défi « Au boulot, j'y vais autrement ! »

Pour la 8^e année consécutive, la CCTC a participé au défi « Au boulot, j'y vais autrement ! » organisé à l'échelle du Grand Est du 2 au 22 mai 2022.

Le défi consiste à comptabiliser les kilomètres parcourus pour venir au travail en modes de transports alternatifs à l'utilisation individuelle de la voiture (vélo, train, covoiturage, à pied...) et à favoriser, à plus long terme, de nouvelles habitudes de mobilité durable pour limiter le rejet dans l'air de dioxyde de carbone.

Bilan défi 2022 :

- 15 agents inscrits ;
- 2 311 km parcourus qui ont permis d'éviter le rejet de 415,96 kg de CO₂ dans l'air.

Déchets

La Communauté de Communes a délégué la compétence « Gestion des déchets ménagers et assimilés » au Syndicat Mixte de Thann-Cernay (SMTC). La facturation est maintenue en 2022 à la CCTC.

Tonnages et flux

20 622 tonnes de DMA (déchets ménagers et assimilés) ont été collectées en 2022, soit un ratio de 492,2 kg (483 kg/hab Grand Est et 581kg/hab en France) par habitant. Ce chiffre s'inscrit dans une tendance à la baisse depuis 2017, à part l'exception de 2021 qui constitue un rebond après la COVID.

Évolution des déchets ménagers et assimilés (kg/hab) entre 2021 et 2022



**Évolution par rapport à l'année précédente *DMA = ensemble des déchets collectés *OMA = DMA – Déchèteries

et assimilés contre 18 % en 2021.

À la fois, la collecte sélective et les biodéchets sont en baisse. Même si leur proportion dans les déchets ménagers et assimilés est stable, leur quantité aurait dû suivre la baisse du tonnage global. Le verre, en revanche, poursuit sa hausse, comme dans la région.

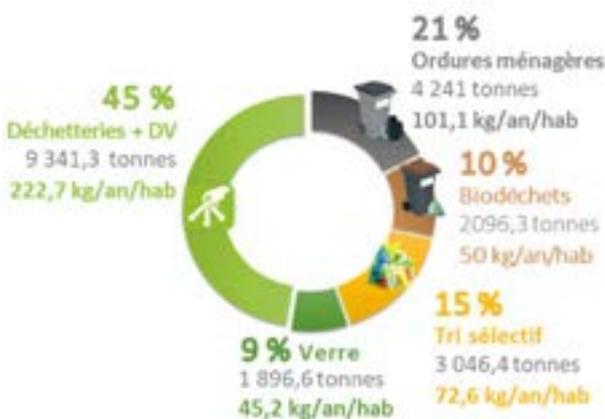
Les collectes en déchèteries

Les déchèteries d'Aspach-Michelbach (dont le SMTC est propriétaire) et de Willer-sur-Thur sont gérées par prestation de service. Les marchés ont été renouvelés au 1^{er} janvier 2020 pour une durée maximale de 8 ans, attribués à la société COVED.

Pour la déchèterie d'Aspach-Michelbach, la tendance globale est à la baisse avec 8 041 tonnes de déchets déposées en 2022 pour 69 200 passages. Le dépôt de déchets pour la déchèterie de Willer-sur-Thur est en hausse avec 980 tonnes déposées pour 7 160 passages.

Les professionnels accèdent uniquement à la déchèterie d'Aspach-Michelbach (sous certaines conditions et paiement selon les catégories de déchets). En 2022, 766 passages pros ont été décomptés (contre 875 en 2021), soit 1 % de la fréquentation totale. Les tonnages sont en baisse par rapport à 2021 qui représente un surcroît d'activité sur les dernières années. Le plâtre est le seul déchet en augmentation.

Répartition en pourcentage des déchets



ménagers et assimilés pour une personne

Les OMR se stabilisent à un niveau haut et représentent, en 2022, 21 % des déchets ménagers

La part des déchets non triés diminue et cette évolution devrait se poursuivre avec la multiplication et la spécialisation des filières. Ceci devrait permettre d'augmenter la revalorisation matière. D'autre part, la décision de ne plus enfouir les déchets en 2022 fera augmenter la valorisation énergétique.

Collecte sélective

Le taux de refus de tri s'élève à 19,6 % (14,2 kg/hab. contre 15,1 kg/hab. en 2021). Toutefois, ce dernier est composé d'environ 1,7 % d'emballages plastiques complexes (filieres de recyclage en cours de recherche) et de 2,9 % de fines (éléments de trop petite taille et donc éliminés en début de process). Le taux de refus réel lié aux seules erreurs de tri serait donc de 15 %. Le coefficient moyen de recyclage (rapport entre les tonnes de déchets issus de la collecte sélective soutenues et la population) calculé par CITEO est estimé à 91 %.



L'habitat et l'accessibilité

Programme local de l'habitat

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CCTC, adopté en 2018 pour la période 2018-2023, a pour objectif d'accompagner la dynamique de rénovation de l'habitat et d'amélioration du parc existant. En mai 2022, le bilan à mi-parcours a été présenté au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement et a reçu plusieurs avis positifs concernant :

- Le maintien de l'offre de logement social, notamment sur le pôle urbain, ainsi que l'avancement du projet de renouvellement du Quartier Prioritaire de la Ville Bel-Air à Cernay ;
- L'amélioration de l'offre existante dans le parc privé grâce à une bonne mobilisation des dispositifs existants, comme le PIG « Habiter Mieux 68 » pour la rénovation énergétique ;
- La lutte contre la vacance, pour laquelle l'investissement de la collectivité, désormais membre du Réseau National des Collectivités mobilisées contre le Logement Vacant (RNCLV) a été particulièrement soulignée ;
- Le suivi et l'animation du PLH par la mise en place d'un Observatoire de l'Habitat et d'un travail à poursuivre sur un Observatoire du Foncier, et la mise en place des outils des politiques locales de l'habitat pour le parc social (Convention Intercommunale d'Attribution, Conférence Intercommunale du Logement) ;
- Le projet d'amorcer un travail sur une politique

de logements en faveur des séniors, par un accompagnement de la construction de résidences adaptées et une étude sur le logement des personnes âgées, en perte d'autonomie.

En 2023, l'élaboration du bilan final de ce premier PLH ainsi qu'un travail de préparation du prochain PLH vont débiter.

Le programme d'intérêt général (PIG) « Habiter Mieux 68 »

Ce programme a été lancé en 2018 par le Conseil Départemental du Haut-Rhin (CD68) et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) en partenariat avec certaines intercommunalités du département. La CCTC est signataire de la convention partenariale de ce programme dont l'objectif principal est la lutte contre la précarité énergétique de l'habitat.

Outre l'aide financière versée par le CD68 et l'État (Anah), la CCTC octroie une subvention complémentaire de 500 € par dossier éligible. La subvention est versée à l'achèvement des travaux de rénovation énergétique et sur demande du propriétaire occupant.



Après un bon résultat en 2021 (18 logements rénovés pour 8 500 € de subventions), on observe une forte baisse du nombre de dossiers transmis en 2022, avec seulement 7 logements rénovés et 3 500 € de subventions versées.

Pour amplifier son action d'accompagnement à la rénovation énergétique, la CCTC a décidé d'adhérer à un nouveau dispositif d'aides à la rénovation porté par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) dans le cadre d'un plan de relance 2022-2023 : le dispositif « Fonds Alsace Rénov' ». Pour les dossiers instruits au cours de ces deux années, le montant de l'aide de la CCTC augmentera à 7 % du montant des travaux subventionnables par l'Anah, plafonnée à 1 000 €, pour les dossiers de propriétaires occupants, et 5 % du montant des travaux subventionnables par l'Anah, plafonnée à 3 000 €, pour les dossiers de propriétaires bailleurs. L'enveloppe annuelle votée est de 15 000 €.

Opération de Revitalisation du Territoire de la Ville de Thann



En 2021, la Ville de Thann a été retenue pour bénéficier du programme national « Petites Villes de Demain » qui vise l'amélioration des conditions de vie dans les petites villes en besoin de redynamisation. La CCTC a co-signé la convention d'adhésion de la ville à ce programme afin de lui permettre de lancer l'élaboration du dispositif sur son territoire. Ce programme qui se déroulera sur 5 ans se décline sous cinq thématiques : l'habitat, l'économie, le patrimoine urbain, la mobilité et le cadre de vie au travers d'un rayonnement culturel et touristique.

Ce programme implique notamment de mettre en place une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Le portage de cet outil étant une compétence de l'EPCI, la CCTC a décidé d'en déléguer le pilotage à la Ville de Thann afin qu'elle puisse prendre en charge les études préopérationnelles et la mise en place d'un programme d'actions spécifiques à la commune. La CCTC reste impliquée dans le suivi et l'accompagnement de la Ville de Thann dans l'élaboration de ce programme, en vue d'une convention ORT qui sera co-signée en 2023 avec le Préfet du Haut-Rhin, la Région Grand Est, la Collectivité Européenne d'Alsace et la Banque des Territoires.

Mission de coloriste-conseil

Depuis 2000, la CCTC met gracieusement à la disposition des habitants les services d'un professionnel pour les conseiller dans le choix des



teintes lors d'un projet de ravalement de façades ou de construction. Dans une logique de concertation, le coloriste-conseil étudie le projet et propose des recommandations techniques et chromatiques. Il assure 3 demi-journées de permanence par mois, réparties entre le siège de la CCTC et les mairies de Thann et de Cernay. En 2022, près de 200 ménages ont ainsi été conseillés avant le dépôt de leur permis de construire.

L'aire d'accueil des gens du voyage

L'aire intercommunale d'accueil des gens du voyage de Cernay est opérationnelle depuis 2008. Elle compte 14 emplacements soit 28 places réglementaires, 4 blocs sanitaires séparés en 2 parties à usage individuel et chaque bloc comprend 1 WC, 1 douche, 1 évier béton abrité par une avancée de toit.

L'aire d'accueil des gens du voyage est gérée par la société VAGO. Elle est chargée de percevoir auprès des familles d'usagers, lors de leur arrivée et pendant leur séjour, le montant des cautions, le règlement des droits de place pour la durée du séjour et le règlement des consommations d'eau et d'électricité.

Elle assure également l'entretien courant de l'aire d'accueil.

En 2022, le taux d'occupation de l'aire était de 83 %, en baisse par rapport aux taux très élevés de 2020 (95 %) et 2021 (92 %) dus aux dispositions sanitaires liées à la pandémie de COVID-19.

Les tarifs appliqués en 2022 :

- droits de place : 5 €/jour par emplacement le 1^{er} mois (2^e mois : 7,50 €/jour)
- eau : 3,64 € le m³
- électricité : 0,20 € le kWh
- caution : 100 €

En fin d'année 2022 suite à l'augmentation du prix des fluides et de l'inflation, la CCTC a voté de nouveaux tarifs applicables à partir de janvier 2023 :

- droits de place : 5,50 €/jour par emplacement le 1^{er} mois (2^e mois : 8 €/jour)
- eau : 4,49 € le m³, équivalent au tarif qui s'applique aux habitants de la Ville de Cernay
- électricité : 0,32 € le kWh, à la demande de VAGO en accord avec son fournisseur EDF (révisé au Conseil de Communauté du 24/06/23 à 0.25 le kWh)
- caution : 100 €

L'accessibilité des bâtiments communautaires



En 2019, un nouvel agenda d'accessibilité programmé a été validé, engageant la CCTC à mettre en accessibilité 8 Établissements Recevant du Public (ERP). À la fin de l'année 2021, le bureau d'études Apave a été sollicité pour effectuer un diagnostic d'accessibilité de ces ERP intercommunaux :

- 1 répond parfaitement aux normes d'accessibilité ;
- 3 répondent à la majorité des normes exigées et feront l'objet de petits travaux d'adaptation ;
- 2 ne sont plus concernés, car ils feront indépendamment l'objet de travaux lourds ;
- 2 ne sont pas adaptables pour des raisons techniques et verront leurs fonctions déplacées vers une nouvelle structure adaptée.

Politique de la ville

Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CISPDR)

Compétente en matière de dispositifs locaux de prévention de la délinquance, la CCTC a mis en place un CISPDR en 2019.

Le dispositif permet d'agir sur l'ensemble des communes membres de la CCTC et comprend

un volet relatif à la lutte contre la radicalisation. Le CISPDR mobilise toutes les forces vives sur le territoire intercommunal (forces de l'ordre, élus, Éducation nationale, associations, TGI, etc.) afin d'apporter des solutions sur les violences faites aux femmes, le harcèlement à l'école, la déscolarisation, la délinquance juvénile, la radicalisation, etc.

Après une réunion du CISPDR en 2021, un travail de coordination des acteurs et de groupes de travail qui définiront les actions à développer sur le territoire a été amorcé en 2022.

Projet de renouvellement urbain du quartier Bel-Air à Cernay

L'ensemble du projet se concrétise par :

- la résidentialisation et la réhabilitation de 70 logements ;
- la dédensification du quartier, avec la démolition de 54 logements (bâtiments M et G) et du parking souterrain P2 ;
- la reconstruction, au sein du quartier, de 27 logements ;
- la reconstruction, hors site, de 27 logements (ZAC des Rives de la Thur) ;
- la création d'un vaste espace vert au cœur du quartier ;
- l'amélioration de la gestion des déchets avec la mise en place de conteneurs enterrés ;
- l'aménagement d'ensemble par la rénovation des voies et réseaux

Le montant global des travaux du projet est estimé à 6 556 551 €, avec une subvention de l'État et des prêts bonifiés de 2 638 569 €.

L'opération d'aménagement menée par la CCTC bénéficiera d'une subvention de 25 720,70 € pour un coût estimé à 102 882,78 €.

En 2022, les opérations de réhabilitation des bâtiments D et E et de démolition du bâtiment M et du parking P2 sont achevées, et la résidentialisation des bâtiments D et E ainsi que la construction des 12 premiers logements sur site sont en cours. La CCTC a réalisé la première partie de son opération d'aménagement d'ensemble sur la rue du 8 mai avec l'acquisition et l'installation de candélabres LED ainsi que le raccordement des réseaux électriques, d'eau potable et d'assainissement.

La signature d'un avenant à la convention pluriannuelle, préparé en 2022 afin de rassembler toutes les opérations des différentes phases de travaux et optimiser l'attribution des subventions au projet, en prévue pour 2023.



L'eau et l'assainissement



La CCTC assure la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif de 13 communes.

Le territoire est divisé en 3 secteurs :

- secteur en régie pour Cernay, Steinbach, Uffholtz et Wattwiller ;
- secteur en gestion déléguée à SUEZ pour Bitschwiller-lès-Thann, Bourbach-le Bas, Bourbach-le-Haut, Leimbach, Rammersmatt, Roderen, Thann, Vieux-Thann et Willer-sur-Thur ;
- secteur relevant de deux syndicats des eaux pour Aspach-le-Bas, Aspach-Michelbach et Schweighouse-Thann composé du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Doller et du Syndicat Mixte d'Assainissement de la Basse Vallée de la Doller pour l'assainissement.

À noter que l'année 2022 a été marquée par la refonte des caractéristiques du contrat de

Délégation de Service Public pour le secteur de Thann. Les procédures de consultations ont conclu à la signature du nouveau contrat avec l'entreprise SUEZ à compter du 1^{er} janvier 2023.

Les travaux en 2022

Travaux de renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable :

Travaux d'extension du réseau d'alimentation en eau potable :

Lieu	Renouvellement du réseau
Cernay – rue de Mulhouse	DN 150 sur 510 ml
Steinbach – rue de Cernay	DN 200 sur 92 ml
Thann – rue du Riegelsbourg	DN 100 sur 250 ml
Thann – rue Kattenbachy	DN 63 Sur 90 ml

Travaux d'extension du réseau d'eaux usées :

Lieu	Extension du réseau
Cernay – rue de Normandie	DN 150 sur 80 ml

Lieu	Extension du réseau
Thann – rue du Kattenbachy	DN200 sur 60 ml
Cernay – rue de Normandie	DN 150 sur 90 ml
Cernay – rue du Raisin	DN200 sur 222 ml

Travaux d'amélioration du réseau d'eaux usées :

Lieu	Type de travaux
Bourbach-le-Bas – rue des Jardins	Dévoisement de 8 ml de DN 250 (travaux préparatoires aux travaux de réhabilitation sans tranchées prévus dans la rue)
Thann – chemin du Hubacker	Réhabilitation de 100 ml de DN 200 suite à rupture de conduite provoquant un affaissement de la voirie
Steinbach – rue du Silberthal (tranche 1)	Pose de 100 ml de DN 200 pour mise en séparatif (conversion de l'unitaire existant en pluvial)
Bourbach-le-Bas – RD35	Déplacement de la station de comptage des eaux usées à l'aval du bassin d'orage pour fiabilisation des mesures
Cernay – rue d'Aspach Vieux-Thann – rue Guy de Place Wattwiller – rue des Bains	Etanchéification de divers ouvrages (chambre de comptage, poste de relevage ZI et regard de visite) par injection de résine aquaréactive
Willer-sur-Thur - rue du Maréchal Joffre	Réhausse du seuil du DO1326 pour réduire les influences de la Thur par l'aval

Les perspectives 2023

Renouvellement de la conduite rue de Cernay à Steinbach



Plusieurs interventions sont prévues en 2023 :

- Cernay rue de la Douane : renouvellement du réseau d'eau potable – chemisage du réseau d'eau usée - infiltration des eaux de voirie par la Ville
- Vieux-Thann secteur rue d'Alsace : réduction des eaux claires parasites et renforcement hydraulique
- Wattwiller secteur rue de Soultz : renouvellement du réseau d'eau potable – amélioration du réseau d'eaux usées – déraccordement des eaux pluviales de voirie par la commune
- Interconnexion Cernay-Thann : pose d'une canalisation afin de permettre un secours en eau potable direct depuis la régie de Cernay
- Bourbach-le-Haut, Cernay, Wattwiller : divers travaux de réduction des eaux claires parasites dans plusieurs communes par chemisage
- Bistchwiller-les-Thann : divers travaux de déraccordement d'eaux pluviales

Études sur les ressources d'eau potable

La Communauté de Communes a été contrainte de mettre en arrêt le captage d'eau potable sur le cours d'eau du Godbachruntz, suite à une pollution aux hydrocarbures fin 2021. Dans ce contexte de vulnérabilité des sources et prises d'eau en

rivière et pour palier à d'éventuels forts étiages, le lancement d'une étude hydrogéologique est programmé en 2023. Celle-ci doit permettre de vérifier et d'optimiser au besoin les puits existants, et dans un second temps, de définir les ressources complémentaires en eau disponibles sur le territoire. Des investigations seront menées afin de connaître précisément l'état des ouvrages (inspections télévisées et essais de pompage sur les puits).

La station de traitement des eaux usées de Cernay

Elle est dimensionnée pour traiter les effluents domestiques et industriels. La capacité de traitement de la station d'épuration est de 52 500 équivalents-habitants. Elle est exploitée par SUEZ sous forme d'une délégation de service public (DSP).

Facture type pour 120 m³ pour l'année 2022

Le rapport détaillé des activités du service eau et assainissement pour 2022 fait l'objet d'un document à part soumis au Conseil de Communauté en 2023.

EAU	Secteur de Cernay	Secteur de Thann
Part variable SUEZ	-	86,76 €
Part variable CCTC	214,80 €	53,50 €
Redevance de prélèvement	8,40 €	6,25 €
Redevance de pollution domestique	42,00 €	42,00 €
Part fixe SUEZ	-	36,60 €
Part fixe CCTC	25,00 €	-
TOTAL eau HT	290,20 €	225,11 €
TOTAL eau TTC	306,16 €	237,49 €
ASSAINISSEMENT	Secteur de Cernay	Secteur de Thann
Part SUEZ	-	28,54 €
Part variable CCTC	169,80 €	291,60 €
Modernisation des réseaux	27,96 €	27,96 €
Redevance d'épuration versée au délégataire SUEZ	63,48 €	-
Part fixe SUEZ	-	13,64 €
TOTAL assainissement HT	-	361,74 €
TOTAL assainissement TTC	261,24 €	397,91 €
MONTANT TOTAL TTC	567,40 €	635,40 €



Le patrimoine bâti et l'éclairage public

La chaufferie bois

La chaufferie bois de Thann alimente 6 bâtiments, dont la piscine intercommunale.

En 2022, elle a produit 2984 MWh (3057 MWh en 2021) représentant une consommation de 978 tonnes de plaquettes de bois.

Les chaudières à gaz de remplacement ont été sollicitées à hauteur de 216 MWh (contre 124 MWh en 2021).

Les recettes des consommations facturées en 2022 (y compris l'abonnement) se sont établies à 255 221,35 €.

Tableau des tarifs 2022

Tarifs R 1 (sur l'énergie livrée)	
R 1 hiver (le MWh)	61.36 € HT
R 1 été (le MWh) juin à septembre	80.39 € HT
Tarifs R 2 (sur la puissance souscrite)	
Lycée, salle de sport, piscine, collège (le KW)	27.00 € HT
Gendarmerie et club house rugby (le KW)	29.00 € HT

L'éclairage public et les interventions électriques

Les priorités sont déterminées en fonction des demandes des communes et hiérarchisées selon 3 critères majeurs :

- priorité aux communes qui réalisent des travaux de voirie ;
- suppression des luminaires fonctionnant avec des

sources vapeur de mercure pour la modernisation du réseau ainsi que la suppression de la pollution lumineuse ;

- priorité aux solutions innovantes en matière d'économie d'énergie (luminaires leds, variateurs de tension...).

Investissements 2022

En 2022, les travaux ont porté sur :

- la rénovation en LED de 364 foyers lumineux (investissement de 563 200 € TTC) subventionnés à hauteur de 94 702 €
- la pose de plus de 200 horloges astronomiques pour la programmation de l'extinction nocturne. Cette intervention va permettre l'extinction nocturne pour une grande majorité des communes de minuit à 5h.

Depuis 2013, 2 924 points lumineux sur un total de 8 000 ont été passés en LED, soit 36,5 % du parc.

Maintenance et sinistres

En 2022, le service éclairage public a assuré plus de 300 interventions de maintenance et 16 sinistres ont fait l'objet d'une déclaration à l'assurance.

Perspectives 2023

De nombreux travaux auront lieu dans l'ensemble des communes de la CCTC pour un montant de 1 100 000 € TTC où plus de 1 000 points lumineux seront passés en LED.



La petite enfance

Service Petite enfance

Actions 2022

- Élaboration et validation du projet social de territoire dans le cadre de la CTG avec le cabinet ACCOLADES
- Conférence et ateliers parents/enfants sur le thème du «Jeu», dans le cadre des actions financées par le réseau local parents 68
- Projet de construction d'une crèche de 24 places à Aspach-Michelbach.

Perspectives 2023

- Développement de l'offre d'accueil pour les enfants de moins de 4 ans à l'échelle du territoire et promotion du métier d'assistant maternel.
- Poursuite du projet de construction d'une crèche de 24 places à Aspach-Michelbach
- Réorganisation du service petite Enfance et du relais petite enfance et création d'une maison de la petite enfance, lieu d'information et de rencontre pour les familles d'enfants de moins de 6 ans.

Structures en gestion directe

Multi-accueil «La Farandole» - Cernay



agrément pour
33 enfants



90 enfants accueillis
dont 31 nouvelles
inscriptions



84 enfants
issus de la CCTC dont
54 enfants de Cernay



224 jours d'ouverture



56 557h de présence soit
une augmentation de 8%



71,2%
de taux d'occupation



24,4% des familles
avec ressources sous le seuil
de pauvreté fixé par la CAF



coût place : 19 198.10€ dont
6 048.05€ pour la CCTC
coût horaire : 11.20€
dont 3.53€ pour la CCTC

Budget

Participation des familles	117 640,08 €
Subventions CAF + MSA + CeA	316 180,82 €
Reste à charge CCTC	199 716,27 €
Budget TOTAL	633 537,17 €

Activités

Le début 2022 a encore été impacté par la crise sanitaire et le groupe des grands a dû être fermé pendant une semaine en raison de l'épidémie. Petit à petit, il y a eu un retour à la normale avec un allègement des protocoles d'hygiène.

Au quotidien, l'équipe propose des activités d'éveil autour du langage, de la découverte ou de la manipulation avec entre autres «des ateliers cuisine».

Des activités en partenariat avec le service des affaires culturelles sont ponctuellement proposées, en particulier avec la médiathèque et la Fondation Schneider à Wattwiller.

Les activités dans le cadre du réseau parents 68, ont été poursuivies dans la mesure du possible comme les rencontres «AFTER-CRECHE» et les ateliers Parents-Enfants de «Communication Gestuelle Associée à la Parole».

Perspectives 2023

- Participation à la semaine de la Petite enfance sur le thème «POP»
- Formation en intra sur le thème de la bientraitance dans les pratiques professionnelles.

Les relais Parents - Assistants maternels

202 assistants maternels agréés (AM)	163 AM en activité fin 2022	14 nouveaux agréments d'AM
---	--------------------------------------	-------------------------------------

Ces relais ont plusieurs missions :

- Mission d'information en direction des parents et des professionnels de la petite enfance avec 2011 contacts avec les familles (dont 300 en recherche d'accueil et 1672 concernant des questions sur le droit du travail.)
- Offrir un cadre de rencontre et d'échange des pratiques professionnelles grâce aux 116 activités proposées dans l'année (activités sensorielles, motrices et culinaires...), la mise en place d'activités extérieures notamment aux Rives de la Thur à

Cernay, et aux aires de jeux de Roderen et Vieux-Thann, l'action «Passeur de Culture» en partenariat avec la Fondation François SCHNEIDER à Wattwiller (journée de formation et de sensibilisation pour les assistants maternels suivis d'un atelier avec les enfants accueillis), la médiation animale, les ateliers ludiques et pédagogiques dans la nature et l'éveil musical (découverte et expérimentation des sons).

- Dans le cadre de la formation continue, 9 assistantes maternelles ont bénéficié de séances d'analyse de la pratique professionnelle, animée par un psychologue, à raison de 2h/mois (de juin à décembre).

Perspectives 2023

- Arrivée de 2 nouvelles animatrices pour les relais de Thann et Cernay et mise en place d'une nouvelle organisation pour un meilleur service à l'utilisateur.
- Création d'un Comité de Pilotage, instance de consultation chargée de veiller au bon fonctionnement du RPE et de garantir une charte de qualité au niveau des actions mises en place.

Structures en gestion déléguée

Gérées par le Centre Socio-culturel du Pays de Thann

3 établissements d'accueil du jeune enfant et un lieu d'accueil Enfants/Parents (LAEP) sont gérés par le CSC du Pays de Thann. Les activités y sont variées : sorties médiathèques, piscine de Thann, nature, éveil musical, médiation animale. La CCTC verse une subvention de 376 055,40 € dans le cadre de la compétence petite enfance.

Multi-accueil	Micro-crèche	Micro-crèche	LAEP
Les Marmouset à Thann	La boîte à Malices à Bitschwiller-lès-Thann	L'île enchantée à Aspach-Michelbach	La Trott'Linette
33 places	9 places	10 places	184h ouverture à Thann, Aspach-Michelbach, Bitschwiller-Lès-Thann et Uffholtz
90 enfants accueillis	32 enfants accueillis	34 enfants accueillis	92 permanences
69,42% taux d'occupation	79,30% taux d'occupation	86,41% taux d'occupation	30 familles pour 40 enfants

Géré par le Centre Socio-culturel AGORA de Cernay

Les subventions de fonctionnement allouées par la CCTC sont de 8 088,92 € pour la gestion du LAEP Les Coquelicots. 2 lieux d'accueil existent pour ce LAEP :

- Quartier Bel-Air, 4, rue du 8 Mai à Cernay.
- Quartier des Mines, 7, rue Pierre Vogt à Cernay.



Le sport

Dans le cadre de sa compétence «équipements sportifs», la CCTC a en charge la gestion de deux piscines, deux gymnases et un plateau sportif extérieur. Plus de 20 agents de la CCTC sont présents sur les équipements sportifs pour assurer l'accueil, l'animation et l'entretien.

Ces équipements permettent une pratique sportive variée à destination des établissements scolaires, des associations et du grand public.

Les piscines

Tout le personnel des piscines, composé d'agent d'accueil, d'entretien et de maîtres-nageurs ainsi que l'équipe du service Patrimoine de la CCTC, œuvre pour le bon fonctionnement de ces équipements.



Cours d'aquagym

Des activités variées sont proposées telles que : l'aquagym, l'aquafusion, le sport santé, l'aqua 'seniors, la gymnastique prénatale (dispensée par un MNS sage-femme), des leçons de natation, des séances ludiques pour les bébés entre 4 mois et 3 ans, un jardin aquatique à destination des enfants de 3 à 5 ans et une école de natation pour les enfants de 5 à 7 ans.

Un concours de dessin sur le thème de Noël a été organisé à la piscine de Cernay pour les enfants inscrits à l'école de natation de la CCTC.

Une visite du Saint-Nicolas a également été organisée à la piscine de Thann pour le plus grand bonheur des enfants avec distribution de chocolats.

Pour fêter le début de l'été, l'équipe de la piscine de Cernay a organisé une animation Aqua fluo. Équipés d'un accessoire fluo, les usagers se sont dépensés sur une musique d'ambiance d'été.



Visite du Saint-Nicolas

La fin des travaux à Cernay de mise en place de l'arrosage automatique a permis aux usagers de profiter de la totalité du parc, équipé d'une aire de jeux et de tables de pique-nique.

Culture et Sports : Le spectacle, « 100 mètres papillons » a été présenté le 10 février au Grün, en partenariat avec les espaces culturels et les piscines. Sur présentation du billet d'entrée, les spectateurs bénéficient d'un tarif préférentiel dans les piscines. L'artiste, Maxime TAFFANEL, ancien nageur de haut niveau, a rencontré les nageurs du club de natation thannois.

Sport santé

Le dispositif régional Prescri'mouv s'est déployé dans les piscines intercommunales de Thann et Cernay. Dispensé par des MNS formés, il permet d'aider les usagers atteints de maladies chroniques, à améliorer leurs conditions physiques avec des exercices adaptés.

3 clubs proposent des cours collectifs de perfectionnement pour enfants et adultes, la pratique de la natation sportive, des séances d'aquabike et de la natation artistique.

Un club de plongée sous-marine à la piscine de Cernay assure des formations tous niveaux.



Les travaux réalisés en 2022

À la piscine de Thann

- Travaux sur la toiture mobile
- Réfection des joints des 2 bassins intérieurs
- Mise en place de LED



À la piscine de Cernay

- Arrosage automatique

Au gymnase de Thann

- Joint carrelage vestiaires collectifs

Les gymnases

Les gymnases Charles Walch à Thann et René Cassin à Cernay sont prioritairement affectés à l'usage des collèges et des lycées, les gymnases sont également ouverts aux associations de la CCTC. Ainsi de nombreux sports y sont pratiqués.

Plan de sobriété énergétique dans les équipements sportifs

Dans un contexte contraint de crise énergétique, la Communauté de Communes Thann-Cernay (CCTC) a mis en place, dès le 28 novembre 2022, un plan de sobriété énergétique.

Pour les piscines :

La température des bassins a été baissée de 1 °C ce qui a fait passer le petit bassin à 28 °C au lieu de 29 °C, la pataugeoire de Cernay à 29 °C au lieu de 30 °C, le bassin de nage à 27 °C au lieu de 28 °C, et le bassin extérieur de Thann à 26 °C au lieu de 27°.

Les horaires d'ouverture des bassins et des espaces détente ont été modifiés en tenant compte des habitudes de fréquentation de la population. L'activité bébés nageurs a été conservée uniquement à la piscine de Thann.

Les périodes d'ouverture annuelles ont également été modifiées en veillant à ce qu'au moins un équipement reste ouvert tout au long de l'année (sauf durant les fêtes de fin d'année).

Pour les gymnases :

Réglage de la température à 14° en journée au lieu de 16°, à 12° de 22h à 6h, en période scolaire, et de 22h à 12h en période de petites vacances scolaires. La température de l'eau sanitaire a également été baissée.





La culture

Service des Affaires culturelles

L'année 2022 a été ponctuée de projets souhaitant impliquer les habitants du territoire à travers des propositions décentralisées.

Ainsi, durant l'été 2022, afin d'être complémentaires à la saison culturelle des ECTC, plusieurs propositions ont sillonné le territoire.

Le festival A cour ou A jardin

Pour sa 3^e édition, le festival a été étoffé de spectacles sur les places publiques afin d'offrir aux habitants un temps convivial, d'échange et de culture pendant la période estivale. 5 propositions se sont déroulées sur les communes de Wattwiller, Bourbach-le-Bas, Vieux-Thann, Rammersmatt et Willer-sur-Thur. Chez les particuliers ce sont 18 interludes qui ont été donnés.



À cour et à jardin

Afin de promouvoir davantage la pratique amateur sur le territoire, un tremplin sera organisé en 2023 et les 5 finalistes seront programmés en 1^{re} partie des spectacles professionnels donnés sur les places publiques. Ce projet répond aux attentes d'une proposition formulée par la commission culture.

Ciné Cyclo tour : à nouveau un beau succès



Ciné-Cyclo

Avec 5 soirées en plein air, Ciné Cyclo a accueilli entre 80 à 100 spectateurs chaque soir entre le 22 et le 31 août. Le défi sportif et le format de courts métrages ont été de belles découvertes. Cet événement s'est déroulé dans les communes de Schweighouse-Thann, Aspach-Michelbach, Bourbach-le-Haut et Bourbach-le-Bas, Roderen et Uffholtz. Ces séances de cinéma, intégralement alimentées par l'énergie fournie par les cyclistes spectateurs, permettent une sensibilisation autour d'enjeux environnementaux et

sociétaux telles que la biodiversité, l'environnement, le changement climatique, la pollution... Un projet de colo itinérante en lien avec le Centre socioculturel de Thann se dessine pour l'été 2023.

Temps fort dédié au sport

L'objectif de ce temps fort était de tisser des passerelles avec le monde sportif. Ainsi le plateau sportif de Roderen s'est transformé en scène ouverte, transformant les vestiaires en loges d'artistes, les terrains de jeu (boulodrome, terrain de handball et de foot) en espace scénique. Le football Club de Roderen a permis d'accueillir le public sous le signe de la convivialité en tenant une buvette. De plus, les échanges avec des sportifs ont été programmés notamment avec Sébastien Auer, préparateur des skis de Johan Clarey, vice-champion olympique de ski de descente. De nouveaux rendez-vous alliant culture et sport sont programmés en 2023, notamment autour de la natation.

Une résidence d'artistes dans le cadre du dispositif «Jeunes estivants»

Proposée par la DRAC, elle a permis d'accueillir la compagnie F. dont l'objet est de travailler sur leur prochaine création autour d'Antigone. Accueillies à l'Abri mémoire, les deux comédiennes ont travaillé à l'élaboration de leur dramaturgie et sont aussi parties à la rencontre du public en réalisant des ateliers notamment au Lycée Scheurer Kestner dans la section arts plastiques, à la Brennfascht de Roderen ainsi qu'à l'EHPAD de Cernay.

Participation à la résidence des Clandestines

Spectacle programmé dans le cadre du festival des Fenêtres de l'avenant. Ainsi la CCTC a permis de faire participer les élèves du cours de chant de l'École artistique Thann-Cernay à cette aventure. Une action a été aussi menée en direction des seniors à l'EHPAD de Bistchwiller-les-Thann qui a rencontré un bel écho chez les résidents férus de musique.

La formation Passeur de culture



À destination des professionnels de la petite enfance du territoire (multiaccueil, crèches, assistantes maternelles), ce dispositif permet à ces derniers de bénéficier d'un temps de formation/sensibilisation à l'art contemporain

en direction des tout-petits en partenariat avec la Fondation François Schneider. Cette année, Myriam Fleurence, dumiste, a permis de faire découvrir la lutherie sauvage. Un atelier de cuisine avec l'Association Épices en lien avec l'exposition a permis d'expérimenter de nouvelles saveurs à faire découvrir aux enfants. Cette action, reconnue par la DRAC, s'étoffera dans un programme plus large en 2023 et fera l'objet d'un article dans la revue spécialisée le Furet.



Passeur de culture

Partenariat avec le lycée Gustave Eiffel de Cernay

Il s'est finalisé avec la réception du gradin modulable et rétractable en juin 2022. Ce nouvel équipement permet désormais d'être déployé sur les différents événements de la CCTC. Il a d'ailleurs été utilisé lors de l'ouverture de saison des Espaces Culturels. Afin de les remercier pour ce magnifique gradin, ces élèves ont reçu deux places de spectacles à faire valoir sur la saison 22/23 des ECTC.



Les gradins

Abri-Mémoire

L'Abri Mémoire a accueilli cette année 5 expositions artistiques et historiques. :

- « Qu'on le classe » s'est déroulé à mi-avril 2022. Cette exposition a été proposée dans le cadre de notre partenariat avec l'Historial.
- « 14-18 Un regard sanitaire sur le conflit » du 22 avril

au 26 juin 2022

- «La signalétique dans les tranchées, l'exemple du Hartmannswillerkopf. De la Première Guerre mondiale à nos jours» : du 6 juillet au 10 septembre 2022
- Exposition artistique «Tous à l'Abri» du collectif NOU du 16 septembre au 11 novembre. Les artistes ont ainsi dévoilé le travail mené durant leur résidence à travers la création d'une exposition et d'un spectacle. Ils ont également participé à l'ouverture de saison des Espaces Culturels Thann-Cernay sur le parvis de l'Espace Grün le samedi 17 septembre en faisant voler leur majestueuse marionnette géante d'oiseau bleu.
- Exposition artistique : «croquer un conflit et ses conséquences» autour d'artistes de 14-18 et de l'après-guerre visible du 23 novembre 2022 au 28 janvier 2023.

De plus, comme les années précédentes, l'Abri - Mémoire a animé les chemins de la mémoire en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement. 8 classes du territoire ont participé à cette action. Les ateliers artistiques se sont portés sur la création d'un nid en terre paille avec le Collectif Nou qui a servi d'écrin à la restitution du spectacle qu'ils ont créé durant leur résidence.



L'année 2023 sera ponctuée de plusieurs expositions avec notamment la volonté d'ouvrir davantage sur les thématiques de la citoyenneté et la paix.

Les Espaces Culturels Thann-Cernay

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les Espaces Culturels Thann-Cernay sont devenus un service de la Communauté de Communes. Cette nouvelle intégration permettra de tisser encore plus de liens et de cohérence entre les différents équipements culturels communautaires.

La saison 21/22 s'est clôturée lors d'un temps fort de spectacles de rue dédiés à la thématique de la forêt. Initialement programmée en extérieur à Steinbach, la météo menaçante et orageuse a induit un rapatriement à la salle Espace Grün.



« Transmettre » est le fil rouge qui a été retenu pour la saison 22/23 qui a été lancée lors d'une soirée de présentation le 13 septembre en présence de l'une des comédiennes de la Compagnie Lucamoros. Sa performance de peinture d'une spectatrice en direct a enthousiasmé le public. Cette soirée a été suivie par une journée festive dédiée aux arts de la rue le 17 septembre à la salle Espace Grün. Ce sont 270 personnes qui sont venues découvrir les 3 spectacles gratuits programmés dans le cadre de ce lancement de saison. En 2023, plusieurs projets en lien avec les associations de pratiques amateurs du territoire verront le jour notamment un temps fort sur la pratique du chant et autour du théâtre alsacien.

Soirée de présentation de la saison 22/23





Spectacle de fin d'année de l'EATC

L'École Artistique Thann-Cernay

L'école Artistique Thann-Cernay a augmenté son effectif passant à environ 420 élèves. De belles passerelles sont développées en direction des élèves afin que ces derniers participent à différents

projets tels que des résidences d'artistes, mais aussi des ateliers en lien avec des spectacles des ECTC.

L'EATC a également participé à différents temps forts de la CCTC que ce soit lors du festival A cour ou a jardin dans l'espace public avec l'ouverture du festival, mais aussi à la présentation de saison des ECTC le 13 septembre 2022.

Les 3 galas habituels (Saint-Nicolas, Musique et danse) se sont également tenus aux Espaces Culturels avec une nouveauté en juin 2022 avec un spectacle de la section théâtre (enfants et adultes).



Spectacle de fin d'année de l'EATC

Les Médiathèques de Thann-Cernay



Les animations

Le rendez-vous de l'illustration Jeunesse
(déc. 21 et janv. 22) - 409 participants, dont
353 enfants

À l'occasion de ce nouveau rendez-vous autour de l'illustration jeunesse, les médiathèques ont accueilli Justine BRAX. Diplômée de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris, elle est

illustratrice et enseignante en Communication Visuelle. Son travail s'articule autour de la peinture, du collage et de la retouche numérique. Durant sa venue, se sont déroulés :

- 4 rencontres avec 4 classes des écoles élémentaires de la CCTC.
- 2 ateliers de création artistique à Thann et Cernay pendant la Nuit de la Lecture
- 1 séance de dédicace

La Nuit de la lecture du 21 au 22 janvier 2022 89 enfants et 126 adultes + fréquentation libre

Événement phare des différents acteurs du livre orchestré par le Ministère de la Culture, la déclinaison d'animations de 2022 était autour du thème de l'amour :

- Spectacle « Conte de faits » de la Cie Impro Alsace
- Spectacle « Divines » par la Compagnie Moska
- Atelier de pratique artistique par Justine BRAX
- Photomaton de Cupidon 2.0 en libre accès
- Love machine et Lovelist des abonnés
- Racontines : lecture de kamishibai + paniers « surprise » de documents jeunesse
- Atelier DIY « boîte à mots doux » pour les enfants
- Après-midi jeux : découverte de jeux de plateau en partenariat avec la ludo mobile Jeux m'balade
- Jeux de l'amour et du hasard avec la Ludothèque de Thann
- Atelier maquillage pour enfants et sculpture de ballons
- Opération « Messages d'amour lumineux » : diffusés sur les panneaux lumineux de la ville de Cernay et paniers surprise

5 expositions tous publics

Du 4 mars au 24 avril 2022 : « Les Alphabets de l'imaginaire ». Exposition visible dans les deux médiathèques, composée d'illustrations originales de la maison d'édition locale ELITCHKA et mettant à l'honneur 3 illustratrices : Violaine COSTA, Sylvie KROMER, Elizabeth K. Des accueils et rencontres scolaires autour de l'exposition ont eu lieu, en compagnie des illustratrices, des ateliers artistiques et créatifs tout publics, une rencontre sur le métier d'éditeur avec Elitza DIMITROVA. Enfin un concert de chants polyphoniques bulgares avec le Trio Ispolin.

Expo là où les routes s'arrêtent
crédit photo Plossu Cabezon Peak, New Mexico, 1982



Du 4 juin au 3 septembre 2022 : « Là où les routes s'arrêtent », à la médiathèque de Thann en partenariat avec la Ville de Thann et la Biennale

Photo de Mulhouse. Exposition de photographies de Bernard PLOSSU et Francis KAUFFMANN. Cette exposition est l'occasion d'un dialogue visuel entre deux photographes réunis par la fascination du désert. 3 ateliers organisés à destination d'une soixantaine d'élèves du Collège Faesch : les œuvres réalisées ont été exposées lors des journées portes ouvertes du collège.

Du 17 juin au 28 août : « Nos corps comme les pierres », à la médiathèque de Cernay, dans le cadre de la Fête de l'Eau à Wattwiller. Exposition de photographies de Violaine CHAUSSONNET. Dans cette série de photographies argentiques, les cadrages en plan rapproché révèlent des correspondances entre la chair et la roche.



Du 1^{er} octobre au 5 novembre 2022 : « Vivant », à la médiathèque de Thann. Exposition d'œuvres du FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain d'Alsace). Cette exposition sous forme de balade artistique fait dialoguer les œuvres d'une dizaine d'artistes qui chacun à leur manière revisitent les thèmes fondamentaux et incontournables du Vivant que sont le corps et la nature.

3 conférences d'histoire de l'art

Ces conférences sont animées par Catherine KCENIG, consultante en médiation culturelle et conférencière nationale en Histoire de l'Art. Les thèmes abordés ont été :

- « Jeux de mains ou le thème de la main à travers l'histoire de l'art ».
- « Henri Matisse, l'image de la femme »
- « Zao Wou Ki, l'espace et le silence »

La Fabrique du Livre Jeunesse du 19 au 23 juillet 2022



Cette année, les médiathèques ont souhaité mettre en lumière le travail et le talent d'une illustratrice jeunesse du Grand Est : Céline DELABRE de Strasbourg. Réalisation de deux livres objets, géants, lors d'ateliers de linogravure hors les murs organisés dans les deux centres socioculturels de notre territoire.

5 spectacles tout public en lien avec le livre et la lecture

Les médiathèques buissonnières voyagent dans les communes de la CCTC pour aller au contact des publics sur tout le territoire, grâce à des animations itinérantes : lectures pour enfants, ateliers numériques pour tous publics, conférences, ateliers artistiques, spectacles, etc. C'est aussi l'occasion de faire connaître les médiathèques et leurs ressources.

- 2 avril 2022 : spectacle « En route pour les Indes » par Sylvie ARNAL, de la Compagnie Les Passeurs de mondes, au Marché de printemps de Thann,
- 28 juin 2022 : spectacle : « La médecine du papillon et autres contes persans » par Océane ROMA et & Zeynep Colak (musique traditionnelle persane alévie) de la Compagnie Sacrées Histoires à Schweighouse-Thann
- 12 juillet 2022 : spectacle : « Mukashi Mukashi ! » par Fred DUVAUD, à Wattwiller
- 7 décembre 2022 : spectacle musical Jeunesse : « Le premier Noël de Léon », par la Compagnie Papier Plum à la Médiathèque de Cernay.
- Noël 2022 : conte interactif numérique : « La Sorcière et l'esprit de Noël » animé par le Pôle Action Culturelle Jeunesse des médiathèques et la Ludothèque Jeux m'balade.

8 rencontres littéraires

7 goûters littéraires en partenariat avec l'association La Clé des mots, à l'attention du public sénior les vendredis après-midi tous les deux mois. Chaque goûter littéraire met en avant un auteur, un genre littéraire, un compositeur ou un peintre.

1 rencontre automnale autour de la rentrée littéraire, en partenariat avec la Librairie Bisey.

17 rendez-vous lecture pour les enfants 84 participants (adultes et enfants)

6 séances de « Racontines » pour le tout public et le RAM, animées par notre équipe du Pôle Action Culturelle Jeunesse auprès de 84 personnes (adultes et enfants)..

11 séances de « Bouquets de lectures partagées » en partenariat avec l'association Lire et Faire Lire qui ont réuni 101 personnes (adultes et enfants).

À noter également, la participation à la Fête du Jeu et au 10^e anniversaire de la Ludothèque de Thann, au Festival JAIM (Jeux Arts Industrie Mulhouse).

6 rendez-vous numériques, 200 publications Facebook et 3 vidéos YouTube

4 ateliers de programmation informatique « Coding club », en partenariat avec l'École Epitech de Mulhouse. Ateliers mensuels d'inclusion numérique pour découvrir le codage et la programmation web. Les ateliers permettent d'initier les 15-30 ans dans un contexte ludique.

2 ateliers d'initiation à internet : contribuer à l'inclusion numérique en proposant des ateliers d'initiation à la navigation web et à l'utilisation d'une messagerie électronique, pour des personnes en situation d'illectronisme.

1 atelier Mash-Up Table : afin de sensibiliser le public à l'Éducation aux Médias et à l'Information, participation au Festival Décodage organisé annuellement par la Bibliothèque d'Alsace en proposant d'élaborer un scénario sur le thème du futur et de créer un court film avec la table Mash-up. La Mash-Up Table est une « table de montage », qui permet de mixer en direct des extraits vidéos, des musiques, des bruitages... et même d'enregistrer des doublages voix, le tout par le biais de simples cartes et d'un micro. Toutes ces opérations sont immédiates et le film obtenu est restituable dans l'instant. Les ateliers sont un vrai moment collaboratif et ludique.





L'objectif de ce document est de retracer de manière concise les réalisations de la collectivité dans chacune des compétences qui lui sont propres et des moyens qui y sont consacrés. Il a été présenté au Conseil de Communauté du 23 septembre 2023. L'année 2022 a été marquée notamment par le démarrage de projets structurants pour le territoire comme le barreau routier entre Vieux-Thann et Aspach-Michelbach ou encore la construction de la première voie verte reliant les communes

du territoire. 2022 est également une année de réflexion sur l'utilisation de l'énergie et la sobriété qui doit devenir la norme dans les structures de Communauté de Communes de Thann-Cernay.

Les différentes actions menées depuis le début du mandat font partie d'une réflexion globale menée par les élus et les services dont le résultat a été traduit en images grâce au projet de territoire.

Retrouvez le projet de territoire en PDF en scannant le QRCode :

Retrouvez le film des réalisations de début de mandat en scannant le QRCode :



Retrouvez toute l'actualité de la Communauté de Communes Thann-Cernay sur les sites suivants :
<https://cc-thann-cernay.fr>
<https://mediatheques.thann-cernay.fr>
<https://ectc.fr/>